

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE REBENACQ

Séance du 9 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SANZ Alain, Maire.

Date de la convocation : 03/04/2024

Présents : Mmes CHAUSSADE, BAILLEUL, POUYOUNE-HORGUE et RULLIER

Mrs BARRAQUE, DUPONT, GRAGNON et SANZ

Absents non excusés : Messieurs ARAUJO, CATALAA et LEVEL

Absents excusés : Mme SEGUIN, Mme TOULOU donne procuration à Mme RULLIER et Mr CACHELOU donne procuration à Mr BARRAQUE

Secrétaire : Mr DUPONT

DÉLIBÉRATION N° 21 :

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 8

Votants : 10

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le procès-verbal du compte-rendu de la séance du 12 mars 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE à l'unanimité le compte-rendu présenté et annexé à la présente.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Le Maire,


Alain SANZ

